

TOKYO 2020

Comptes annuels

2021

SUI



SWISS OLYMPIC ASSOCIATION
Bilan au 31 décembre

en CHF

BILAN	Détails/ Annexe	31.12.2021	%	31.12.2020	%
ACTIFS					
Actif circulant					
Liquidités	1.1	111'002'525	69.6	20'763'507	32.1
Créances résultant de livraisons et de prestations	1.2	944'523	0.6	211'467	0.3
Autres créances à court terme	1.3	32'572	0.0	32'174	0.0
Comptes régularisation actifs	1.4	3'725'614	2.3	4'001'040	6.2
Total		115'705'234	72.5	25'008'187	38.6
Actif immobilisé					
Immobilisations financières	1.5	40'126'264	25.2	35'957'770	55.5
Immobilisations corporelles	1.6	3'661'427	2.3	3'706'678	5.7
Immobilisations incorporelles	1.7	40'373	0.0	82'172	0.1
Total		43'828'064	27.5	39'746'620	61.4
TOTAL DES ACTIFS		159'533'298	100	64'754'807	100
PASSIFS					
Capitaux étrangers					
Engagements de livraisons et de prestations	1.8	6'090'312	3.8	2'546'347	3.9
Autres engagements à court terme	1.9	9'758	0.0	149'403	0.2
Comptes de régularisation passifs	1.10	96'752'981	60.6	9'961'993	15.4
Total		102'853'051	64.5	12'657'743	19.5
Capital de l'organisation					
Capital libre		18'860'369	11.8	18'322'919	28.3
Capital lié		37'819'879	23.7	33'774'145	52.2
Total		56'680'248	35.5	52'097'064	80.5
TOTAL DES PASSIFS		159'533'298	100	64'754'807	100

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION
Compte d'exploitation

Du 1^{er} janvier au 31 décembre
en CHF

	Détails Annexe	Comptes 2021	%	Comptes 2020	%
Donations reçues	2.1	-	-	-	-
<i>dont affectées</i>		-	-	-	-
<i>dont non affectées</i>		-	-	-	-
Contributions publiques	2.2	234'977'403	98.0	180'965'289	97.3
Produit résultant des livraisons et prestations	2.3	4'780'601	2.0	4'926'743	2.7
Produit d'exploitation		239'758'004	100	185'892'032	100
Contributions et donations versées	2.4 – 2.13	226'694'322	94.5	170'446'788	93.3
Charges de personnel	2.14	8'582'648	3.6	7'444'383	4.1
Dépenses en matériel	2.15	4'598'780	1.9	4'558'529	2.5
Amortissements	2.16	102'293	0.0	206'800	0.1
Charges d'exploitation		239'978'044	100	182'656'500	100
Résultat d'exploitation		-220'040	-0.1	3'235'532	1.8
Résultat financier	2.17	2'336'413	1.0	553'901	0.3
Résultat extraordinaire	2.18	2'466'811	1.0	912'056	0.5
Résultat avant variation du capital des fonds		4'583'184	1.9	4'701'490	2.6
Variation du capital des fonds		0	-	0	-
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)		4'583'184	1.9	4'701'490	2.6
Variation du capital lié		-4'045'734		-1'238'244	
Variation du capital libre		-537'450		-3'463'246	
		0.00		0.00	

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION
Tableau des flux monétaires

Du 1^{er} janvier au 31 décembre
 en CHF

	2021	2020
Flux monétaires provenant de l'exploitation		
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	4'583'184	4'701'490
Gains de change de placements financiers	-2'383'665	-1'242'891
Correction de valeur sur les immobilisations financières	-	-99'999
Amortissements immobilisations corporelles	60'494	61'496
Amortissements immobilisations incorporelles	41'799	145'304
Augmentation des créances	-733'056	-93'138
Augmentation des autres créances à court terme	-398	-3'855
Diminution/augmentation des comptes de régularisation actifs	275'425	-2'386'490
Augmentation/diminution des engagements de livraisons et de prestations	3'543'965	-1'250'962
Diminution des autres engagements financiers à court terme	-139'645	-361'256
Augmentation des comptes de régularisation passifs	86'790'988	6'640'884
Total des flux monétaires provenant de l'exploitation	92'039'091	6'110'582
Flux monétaires de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations financières	-5'561'911	-2'887'309
Désinvestissements d'immobilisations financières	3'777'082	4'427'036
Investissements en immobilisations corporelles	-15'243	-3'893
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	-	-
Investissements en immobilisations incorporelles	-	-121'072
Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	-	-
Total des flux monétaires de l'activité d'investissement	-1'800'072	1'414'763
Augmentation/diminution des liquidités	90'239'018	7'525'345
Etat des liquidités au 01.01	20'763'507	13'238'162
Etat des liquidités au 31.12	111'002'525	20'763'507
Variation des liquidités	90'239'018	7'525'345

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION
Tableau de variation du capital

2021
 en CHF

Capital de l'organisation	Etat au 01.01.2021	Affectations	Transferts internes	Utilisation	Affectation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.2021
Capital lié	33'774'145	4'400'000	-	-2'274'735	1'920'469	4'045'734	37'819'879
Immobilisations financières à long terme de Swis	25'691'707				1'920'469	1'920'469	27'612'176
Modèle de promotion des fédérations	5'308'332	4'400'000		-1'666'114		2'733'886	8'042'218
Projet Digitalisation	1'174'106			-608'621		-608'621	565'485
Stratégie 2022ss	1'600'000			-		-	1'600'000
Capital libre	18'322'919		-	-	-	537'450	18'860'369
Capital total de l'organisation	52'097'064	4'400'000	-	-2'274'735	1'920'469	4'583'184	56'680'248

2020
 en CHF

Capital de l'organisation	Etat au 01.01.2020	Affectations	Transferts internes	Utilisation	Affectation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.2020
Capital lié	32'535'901	2'600'000	-	-1'918'798	557'042	1'238'244	33'774'145
Immobilisations financières à long terme de Swis	25'934'665			-800'000	557'042	-242'958	25'691'707
Modèle de promotion des fédérations	5'212'224	1'000'000		-903'892		96'108	5'308'332
Projet Digitalisation	1'389'012			-214'906		-214'906	1'174'106
Stratégie 2022ss	-	1'600'000				1'600'000	1'600'000
	-					-	-
Capital libre	14'859'673	3'463'246	-	-	-	3'463'246	18'322'919
Capital total de l'organisation	47'395'574	6'063'246	-	-1'918'798	557'042	4'701'490	52'097'064

Capital lié

Le capital lié comporte les postes suivants :

Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic

Conformément au Règlement du fonds du 14.08.2008, le fonds dénommé « Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic » vise à garantir les réserves financières de Swiss Olympic. Il doit également assurer une distribution constante et, partant, un produit financier qui peut être inscrit au budget. La fortune du fonds correspond au solde au 31.12. Elle augmente chaque fois qu'il y a une performance positive. Si elle est inférieure au seuil de CHF 20 millions à la date critère du 30.06, aucune contribution ne doit être transférée au résultat financier de Swiss Olympic. La limite supérieure de la fortune du fonds est fixée à CHF 25 millions. Le montant qui dépasse cette limite est distribué aux fédérations membres.

Dans le transfert interne sont présentées la sortie du poste des immobilisations à long terme d'une part et l'affectation au capital lié en faveur du modèle de promotion des fédérations d'autre part.

Modèle de promotion des fédérations

Ce poste comprend les fonds de financement du modèle de promotion des fédérations. L'utilisation de CHF 1,6 million (2020 : CHF 0,9 millions) s'est effectuée pour le financement du modèle de promotion des fédérations. Lors de sa séance du 31 mars 2022, le Conseil exécutif a décidé d'inscrire au capital lié les fonds supplémentaires de CHF 4,4 million de la société du Sport-Toto 2020.

Projet Digitalisation

Ce poste comprend les fonds de financement du projet Digitalisation. En 2021, CHF 0,61 million (2020 : CHF 0,21 million) ont été imputés à l'élaboration du paysage IT et à l'adaptation de l'architecture de la SODB.

Stratégie 2022ss

Lors de sa séance du 24 mars 2021, le Conseil exécutif a décidé de prélever un montant de CHF 1,6 million des fonds supplémentaires de la Société du Sport-Toto pour la mise en œuvre de mesures issues de la stratégie 2022ss.

Capital libre

Les résultats annuels cumulés sont inscrits au poste « Capital libre ».

Annexe 2021

A) Généralités

But de l'association

Swiss Olympic assume à la fois le rôle de Comité National Olympique et d'association faitière du sport suisse de droit privé.

Swiss Olympic s'engage pour l'ancrage du sport dans la société en tant que contribution à la qualité de la vie et à la santé.

Par le biais de ses membres, Swiss Olympic favorise la motivation de la population à pratiquer du sport de façon régulière.

Swiss Olympic encourage le sport de performance suisse.

Swiss Olympic défend les intérêts du sport organisé de droit privé en Suisse auprès du grand public, des autorités et des organisations nationales et internationales.

Swiss Olympic soutient et coordonne les activités de ses membres et se charge des tâches générales et interdisciplinaires selon le principe de subsidiarité.

Swiss Olympic encourage et soutient le Mouvement olympique ainsi que ses objectifs en Suisse, et assure le respect de la

Charte olympique et des règles olympiques. Swiss Olympic s'engage notamment pour :

- le respect des principes fondamentaux de l'olympisme dans le sport suisse ;
- l'intégration de l'esprit olympique dans les écoles et les universités ;
- la création d'institutions se consacrant à l'éducation olympique ;
- la formation des cadres sportifs.

Dans l'esprit de ses principes, Swiss Olympic s'engage à combattre toute forme de discrimination et de violence et à tout mettre en œuvre pour empêcher l'utilisation de substances interdites et l'application de méthodes prohibées par l'AMA, de même que toute autre pratique liée au dopage.

Swiss Olympic peut exercer des activités d'ordre économique pour financer les objectifs de l'association, notamment la commercialisation de ses emblèmes.

Swiss Olympic a défini ses visions d'avenir et le contenu de ses activités dans des lignes directrices.

La lutte antidopage est confiée à la Fondation Antidoping Suisse. Son fonctionnement est réglementé dans le cadre de conventions de prestations annuelles passées par Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport avec la Fondation Antidoping Suisse.

Organisation de l'association

Swiss Olympic Association est une association au sens des art. 60 et suivants du Code civil suisse dont le siège est situé à Ittigen près de Berne.

Les statuts de fondation de Swiss Olympic Association datent du 6 novembre 2004. Ils ont été remplacés par la nouvelle version du 22 novembre 2019.

Swiss Olympic Association est inscrite au registre du commerce sous le numéro CHE-112.292.181.

Assujettissement à l'impôt

En juillet 2005, Swiss Olympic Association a été libérée de son assujettissement à l'impôt, avec effet rétroactif au 01.01.2002, parce qu'elle poursuit des buts d'utilité publique. L'exemption fiscale concerne, pour l'Etat, la commune et l'Eglise, l'impôt sur le capital et les bénéfices, y compris les éventuels impôts de succession et impôts sur les donations, ainsi que l'impôt fédéral sur les bénéfices. L'exemption fiscale exclut toutefois un éventuel impôt sur les gains immobiliers, ce qui, pour l'heure, n'a pas d'importance étant donné que Swiss Olympic Association ne détient pas d'immeubles. Les comptes annuels 2021 ne contiennent donc pas de charges au titre des impôts directs.

B) Principes d'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels se basent sur dispositions des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et de la Swiss GAAP FER 21 « Etablissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif ».

Les dispositions du Code suisse des obligations (CO) sont également respectées. On évite ainsi de devoir établir des comptes séparés conformes au droit commercial (comptabilité duale).

L'évaluation a pour base le coût d'acquisition ou la valeur actuelle. Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode des charges par nature. Les comptes annuels se fondent donc sur des valeurs d'exploitation et présentent un état de fortune, des finances et du rendement (« true and fair value ») reflétant le contexte réel. Les comptes annuels sont établis en supposant la poursuite de l'exploitation de l'association.

Périmètre de consolidation

En 2013, Swiss Olympic a acquis une participation à 100% de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse dans la société swiss-sport.ch marketing ag en liquidation.

Cette société n'est pas active au niveau opérationnel et a été liquidée en 2020.

Il a donc été renoncé à une consolidation en 2020.

Il n'existe aucune autre filiale ni institution partenaire regroupée sous une direction unique du fait de la majorité des voix ou d'une autre manière.

Conversion des monnaies étrangères

A la date du bilan, les positions en monnaies étrangères ont été converties au cours du jour de référence. Les transactions en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours de change en vigueur au moment de l'exécution de l'opération. Les cours en vigueur au jour de référence suivants ont été appliqués à des positions cruciales :

Cours de conversion monnaies étrangères	31.12.2021	31.12.2020
1 EUR (Euro)	1.0362	1.0815
1 GBP (British Pound)	0.9858	0.9858
1 USD (US Dollar)	0.9111	0.8839
1 SEK (Swedish Krona)	0.1112	0.1190
1 BRL (Brazil Real)	0.2543	0.2938
1 KRW (South Korean Won)	0.0009	0.0009
1 JPY (Japanese Yen)	0.0090	0.0087
1 HUF (Hungarian Forint)	0.0035	0.0038
1 NOK (Norwegian Krone)	0.1138	0.1191
1 CAD (Canadian Dollar)	0.7218	0.7778
1 ARS (Argentinischer Peso)	0.2620	n/a
1 CNY (Chinesischer Yen)	0.1436	n/a

Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme et comptes de régularisation actifs

Les créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme issues des activités courantes dont la durée résiduelle est d'un an ou moins sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Les risques de défaillance économique sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels et forfaitaires. Les correctifs de valeurs forfaitaires sont effectués sur les postes n'ayant pas déjà subi de correctifs de valeurs individuels. La correction de valeur forfaitaire se base sur l'augmentation du risque de défaillance à mesure de l'augmentation de la souffrance de la créance.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent, outre les participations non consolidées, également les titres détenus avec une visée à long terme et les prêts à long terme. Les participations avec une visée à long terme et les prêts à long terme sont évalués sur la base du coût d'acquisition avec déduction des éventuelles diminutions de valeur. Les titres sont évalués sur la base de leurs valeurs actuelles du marché.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue sur la base du coût d'acquisition avec déduction des amortissements et les diminutions de valeur nécessaires. Les investissements générateurs de plus-values sont inscrits à l'actif en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien sont directement imputées au compte de résultat. La limite inférieure d'activation s'élève à CHF 5000 par installation. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Les durées d'utilisation fixées sont les suivantes :

Mobilier et équipements	8 ans
Matériel informatique	4 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif lorsqu'elles sont clairement identifiables et que les coûts sont définissables de manière fiable et lorsqu'elles apportent une utilité quantifiable sur plusieurs années. L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue sur la base du coût d'acquisition avec déduction des amortissements et des diminutions de valeur nécessaires. La limite inférieure d'activation s'élève à CHF 5000. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Les durées d'utilisation fixées sont les suivantes :

Logiciels informatiques	4 ans
Base de données	3 ans

Diminutions de valeur (impairment)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque date du bilan.

Si des indices d'une diminution de valeur sont constatés, on procédera au calcul de la valeur recouvrable (test d'impairment).

Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, on procédera à une adaptation par amortissements extrabudgétaires.

Engagements de livraisons et de prestations, autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs

Engagements de livraisons et de prestations, autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs sont comptabilisés à leurs valeurs nominales.

Provisions

Des provisions sont inscrites lorsqu'un événement dans le passé a engendré un engagement probable justifié dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés. L'évaluation des provisions repose sur une estimation de la sortie de fonds nécessaire pour honorer l'engagement.

Capital des fonds affecté

Les fonds affectés sont issus soit de la disposition explicite de l'attributeur, soit des circonstances de l'affectation, qui impliquent une finalité de l'attributeur.

Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation comprend les ressources qui peuvent être utilisées dans le cadre du but statutaire.

Les fonds pour lesquels Swiss Olympic Association détermine à elle-même une affectation sont inscrits comme capital affecté sous le poste Capital d'organisation.

Prévoyance du personnel

Les employés et les anciens employés bénéficient de diverses prestations au titre de la prévoyance du personnel ou de rentes de vieillesse conformes aux dispositions légales. Swiss Olympic Association est affiliée à la caisse de pension de la Confédération PUBLICA dans le secteur d'assurances « Organisations affiliées » et n'est donc pas elle-même porteuse des risques. Cette institution de prévoyance est financée par les cotisations des employés et des employeurs. Les répercussions économiques provenant de l'institution de prévoyance sur Swiss Olympic Association sont évaluées annuellement. Une utilité économique est inscrite à l'actif lorsqu'il est fiable et envisagé d'utiliser l'excédent de couverture de l'institution de prévoyance pour les charges de prévoyance futures de Swiss Olympic Association. Un engagement issu d'une institution de prévoyance est inscrit au passif si les conditions de formation de provisions sont remplies.

Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode des charges par nature. Les charges et les produits sont présentés conformément au principe de la valeur brute. Les recettes nettes résultant des livraisons et des prestations sont inscrites pour la période à laquelle les services ont été réalisés. Le produit des services fournis s'entend après déduction des crédits, diminutions des recettes et impôt sur le chiffre d'affaires.

C) Explications sur le bilan

en CHF

1.1 Liquidités	31.12.2021	%	31.12.2020	%
Caisse	14'624	0.0	14'674	0.1
Banque	110'987'901	100.0	20'748'832	99.9
Total	111'002'525	100	20'763'507	100

Les liquidités comprennent l'encaisse et les avoirs en comptes bancaires.

1.2 Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2021	%	31.12.2020	%
Créances résultant de livraisons et de prestations envers général	214'354	22.7	215'965	102.1
Créances résultant de livraisons et de prestations envers les fédérations	705'955	74.7	1'460	0.7
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des personnes proches	26'925	2.9	-5'287	-2.5
./. Corrections de valeurs	-2'710	-0.3	-672	-0.3
Total	944'523	100	211'467	100

Les créances résultant de livraisons et de prestations envers des personnes proches se composent de créances envers la Fondation Maison du Sport et la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et les collaborateurs.

1.3 Autres créances à court terme	31.12.2021	%	31.12.2020	%
Impôt anticipé	32'572	-	32'174	-
Total	32'572	-	32'174	-

Les autres créances à court terme comprennent l'impôt anticipé sur les immobilisations financières.

1.4 Comptes de régularisation actifs	31.12.2021	%	31.12.2020	%
Comptes de régularisation actifs envers général	3'656'585	98.1	3'114'016	77.8
Comptes de régularisation actifs envers les fédérations	69'030	1.9	887'024	22.2
Comptes de régularisation actifs envers les personnes proches	-	-	-	-
Total	3'725'614	100	4'001'040	100

Les comptes de régularisation actifs se composent essentiellement de l'excédent du Fonds « Immobilisations financières » à hauteur de CHF 2,2 millions qui n'a pas encore été transféré. Pour l'année précédente, ils comprennent également la participation de Swiss Olympic aux mesures de stabilisation pour le sport 2020 de la Confédération, soit CHF 1,2 million, ainsi que le décompte final de « cool and clean » de CHF 0,9 million.

1.5 Immobilisations financières	31.12.2021	%	31.12.2020	%
UBS Asset Management	7'314'087	18.2	5'016'062	13.9
Prêts Maison du Sport	5'000'000	12.5	5'000'000	13.9
Darlehen Sportmuseum Schweiz in Liquidation	-	0.0	-	-
Wertberichtigung Darlehen Sportmuseum Schweiz in Liquidation	-	0.0	-	-
Prêts Swiss Triathlon	150'000	0.4	200'000	0.6
Capital de fondation Antidoping Suisse	50'000	0.1	50'000	0.1
Darlehen Swiss Sliding	-	0.0	-	-
1.5.1 Beteiligung swiss-sport.ch marketing ag in Liquidation	-	0.0	-	-
1.5.2 Immobilisations financières à long terme	27'612'177	68.8	25'691'708	71.4
Total	40'126'264	100	35'957'770	100

Le poste UBS Asset Management est mis en gage pour couvrir la limite de CHF 5 millions du compte courant. Les placements se composent d'actions suisses et étrangères, d'obligations suisses ainsi que de parts de fonds immobiliers suisses et de hedge funds. Le prêt approuvé par le Conseil exécutif à la Fondation maison du Sport de CHF 5 millions est garantie par cédule hypothécaire.

1.5.1 Beteiligungen	31.12.2021	%	31.12.2020	%
swiss-sport.ch marketing ag in Liquidation, Ittigen	-	-	-	-
Zweck: Erbringen von Sportmarketing-Aktivitäten	-	-	-	-
Kapital- / Stimmenanteil	100%	-	100%	-

Diese Gesellschaft war nicht operativ tätig und wurde im Jahr 2020 liquidiert.

1.5.2 Composition des immobilisations financières à long terme	31.12.2021	%	31.12.2020	%
Liquidités	66'686	0.2	24'402	0.1
UBS Asset Management – Composition du dépôt :	27'419'119	99.3	25'529'568	99.4
- Placements en obligations	12'426'922	-	11'690'527	-
- Placements en actions	10'973'789	-	10'042'557	-
- Hedge funds	545'344	-	514'397	-
- Placements immobiliers	3'473'064	-	3'282'087	-
Créances Impôt anticipé	126'372	0.5	137'738	0.5
Actifs Révisions (Verrechnungssteuer Vorjahr)	-	-	-	0.0
Total	27'612'177	100	25'691'708	100

Les placements financiers à long terme sont gérés par UBS Asset Management dans le cadre d'un mandat de gestion de fortune. Les directives définies pour ces placements s'appuient sur celles de la LPP. Ces placements financiers sont affectés et Swiss Olympic en a déterminé l'utilisation dans un règlement séparé.

1.6 Immobilisations corporelles			Installations et équipement			
2021	Terrains		Matériel informatique			Total
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles						
01.01.2021	3'600'000		1'719'401		411'944	5'731'345
Entrées	-		-		15'243	15'243
Sorties	-		-		-	-
31.12.2021	3'600'000		1'719'401		427'187	5'746'588
Corrections de valeur cumulées						
01.01.2021	-		1'682'807		341'860	2'024'667
Amortissements budgétés	-		35'622		24'872	60'494
Sorties	-		-		-	-
31.12.2021	-		1'718'429		366'732	2'085'161
Valeur comptable nette						
01.01.2021	3'600'000		36'594		70'083	3'706'678
31.12.2021	3'600'000		972		60'455	3'661'427
2020	Terrains		Matériel informatique			Total
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles						
01.01.2020	3'600'000		1'719'401		408'051	5'727'452
Entrées	-		-		3'893	3'893
Sorties	-		-		-	-
31.12.2020	3'600'000		1'719'401		411'944	5'731'345
Corrections de valeur cumulées						
01.01.2020	-		1'645'041		318'130	1'963'171
Amortissements budgétés	-		37'766		23'730	61'496
Sorties	-		-		-	-
31.12.2020	-		1'682'807		341'860	2'024'667
Valeur comptable nette						
01.01.2020	3'600'000		74'360		89'921	3'764'281
31.12.2020	3'600'000		36'594		70'083	3'706'678

Terrains

Les terrains comprennent la valeur comptable de la « Swiss Olympic House » à Maoloin, à hauteur de CHF 3 600 000. Le contrat de droit de superficie signé avec l'Office fédéral du sport (OFSP) le 2 octobre 2007 garantit l'utilisation du bâtiment jusqu'en 2100.

1.7 Immobilisations incorporelles					
2021	Logiciels informatiques		Base de données		
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles					
01.01.2021	1'722'390		1'609'849		3'332'239
Entrées	-		-		-
Sorties	-		-		-
31.12.2021	1'722'390		1'609'849		3'332'239
Corrections de valeur cumulées					
01.01.2021	1'720'940		1'529'127		3'250'067
Amortissements budgétés	1'450		40'349		41'799
Sorties	-		-		-
31.12.2021	1'722'390		1'569'476		3'291'866
Valeur comptable nette					
01.01.2021	1'450		80'722		82'172
31.12.2021	0		40'373		40'373
2020	Logiciels informatiques		Base de données		
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles					
01.01.2020	1'722'390		1'488'777		3'211'167
Entrées	-		121'072		121'072
Sorties	-		-		-
31.12.2020	1'722'390		1'609'849		3'332'239
Amortissements cumulés					
01.01.2020	1'706'488		1'398'275		3'104'763
Amortissements budgétés	14'452		130'852		145'304
Sorties	-		-		-
31.12.2020	1'720'940		1'529'127		3'250'067
Valeurs du bilan					
01.01.2020	15'902		90'502		106'404
31.12.2020	1'450		80'722		82'172

1.8 Engagements résultant de livraisons et de prestations	31.12.2021	%	31.12.2020	%
Engagements à court terme résultant de livraisons et de prestations envers les fédérations	1'354'539	22.2	1'365'559	53.6
Engagements à court terme résultant de livraisons et de prestations envers les fédérations	4'550'869	74.7	705'088	27.7
Engagements résultant à court terme de livraisons et de prestations envers des personnes proches	184'904	3.0	475'700	18.7
Total	6'090'312	100	2'546'347	100

Les engagements à court terme envers les fédérations incluent les contributions allouées aux fédérations en 2021 qui n'ont pas encore pu être versées car les rapports nécessaires n'ont pas été fournis. Les engagements à court terme envers des personnes proches comprennent pour 2020 les financements d'urgence en faveur de l'Aide sportive.

1.9 Autres engagements à court terme	31.12.2021	%	31.12.2020	%
Engagements envers des institutions publiques	9'758	100.0	149'403	100.0
Verbindlichkeiten aus Trainerprüfungen BASPO	-	-	-	-
Kontokorrent swiss-sport marketing ag in Liquidation	-	-	-	-
Total	9'758	100	149'403	100

Ce poste comprend uniquement le décompte TVA pour le 4^e trimestre.

1.10 Comptes de régularisation passifs	31.12.2021	%	31.12.2020	%
Comptes régularisation passifs envers général	571'318	0.6	2'689'492	27.0
Comptes régularisation passifs envers les fédérations	95'681'103	98.9	6'883'475	69.1
Comptes régularisation passifs envers les personnes proches	-	-	118'037	1.2
Régularisation congés et travail supplémentaire	500'560	0.5	270'990	2.7
Total	96'752'981	100	9'961'993	100

Les comptes de régularisation passifs envers les fédérations se composent majoritairement contributions aux fédérations 2021 qui n'ont pas encore été comptabilisées, ainsi que des contributions aux fédérations issues des mesures de stabilisation pour le sport 2021 de la Confédération d'un montant de CHF 89,2 millions (année précédente : CHF 6,3 millions) qui n'ont pas encore été versées.

D) Explications sur le compte d'exploitation

en CHF

Produit d'exploitation	Comptes 2021	%	Comptes 2020	%
2.1 Donations reçues				
Donations affectées	0	-	0	-
Donations non affectées	0	-	0	-
Total	0	-	0	-
2.2 Contributions publiques				
Société du Sport-Toto	48'074'995	20.1	45'921'462	24.7
OFSP0 Soutien des fédérations sportives	33'750'000	14.1	30'750'000	16.5
OFSP0 Remboursement CISIN	-3'097'157	-1.3	-	-
OFSP0 Soutien Swiss Olympic	3'850'000	1.6	3'850'000	2.1
OFSP0 Soutien écoles de sport	350'000	0.1	350'000	0.2
OFSP0 Blended Learning, Vereinsmanagement BLVM	-	-	500'000	0.3
OFSP0 Aides financières COVID-19	149'898'316	62.5	96'700'000	52.0
OFSP Programme « cool and clean »	1'805'444	0.8	2'573'975	1.4
DFI « L'école bouge »	105'000	0.0	125'000	0.1
SEFRI Examens d'entraîneurs	240'805	0.1	194'852	0.1
Total	234'977'403	98.0	180'965'289	97.3
2.3 Produit résultant des livraisons et prestations				
Cotisations des membres	58'320	0.0	58'320	0.0
Recettes provenant du sponsoring	3'216'712	1.3	3'335'374	1.8
Recettes provenant des prestations	117'851	0.0	126'699	0.1
Recettes provenant des programmes	84'816	0.0	65'515	0.0
Contributions des participants examens d'entraîneurs	53'100	0.0	47'700	0.0
Jeux Olympiques, JOJ, FOJE, JE, World Beach Games	532'203	0.2	510'824	0.3
Contributions CIO Solidarité Olympique / COE	662'661	0.3	743'019	0.4
Autres recettes	56'977	0.0	39'040	0.0
Verluste aus Forderungen	-	-	-	-
Variation des corrections de valeur des créances	-2'039	-0.0	252	0.0
Total	4'780'601	2.0	4'926'743	2.7
Total	239'758'004	100	185'892'032	100

Au vu du résultat annuel en hausse de la Société du Sport-Toto, la distribution a augmenté de CHF 4,4 millions par rapport à l'an dernier.

Swiss Olympic a perçu des aides financières de CHF 149,9 millions (2020 : 96,7 millions) destinées à être distribuées à ses membres afin de lutter contre la COVID-19.

2.4 – Contributions et donations versées	Comptes	%	Comptes	%
2.12	2021		2020	
2.4 Contributions aux membres (Fédérations sportives nationales/organisations partenaires)				
Contributions de base	3'840'124	1.7	3'965'092	2.3
Contributions aux fédérations	3'628'124	1.6	3'431'592	2.0
Contributions aux organisations partenaires	212'000	0.1	533'500	0.3
Primes au succès contrat de prestations	-	-	-	-
Contributions aux fédérations	-	-	-	-
Contributions pour la relève et l'élite	52'568'655	23.2	51'867'959	30.4
Contributions aux fédérations	55'721'609	24.6	51'867'959	30.4
Fédérations remboursements CISIN	-3'152'954	-1.4	-	-
Contributions « JO »	2'171'500	1.0	2'170'500	1.3
Contributions aux fédérations	2'171'500	1.0	2'170'500	1.3
Contributions pour l'organisation de manifestations de grande envergure	1'236'070	0.5	426'000	0.2
Contributions aux fédérations à transmettre aux organisateurs	1'236'070	0.5	426'000	0.2
Sportgrossanlass-Sportförderbeiträge	-	-	-	-
Beitrag an Verbände	-	-	-	-
Total	59'816'349	26.4	58'429'551	34.3
2.5 Contributions à l'OFSP0 (mandat de prestations)				
OFSP0 Formation des entraîneurs	1'615'000	0.7	1'615'000	0.9
OFSP0 Centre de sport d'élite Macolin / Tenero	600'000	0.3	600'000	0.4
OFSP0 Etudes prestations Economie du sport	51'643	0.0	-	-
Total	2'266'643	1.0	2'215'000	1.3
2.6 Contributions aux Swiss Olympic Sport Schools				
Sport Schools	350'000	0.2	350'000	0.2
Total	350'000	0.2	350'000	0.2
2.7 Charges Missions				
Jeux Olympiques, Jeux Olympiques de la Jeunesse, FOJE, Jeux Européens	3'506'091	1.5	1'032'659	0.6
Total	3'506'091	1.5	1'032'659	0.6
2.8 Charges Cotisation des membres				
Forums, conférences, réunions, discussions	172'772	0.1	99'156	0.1
Total	172'772	0.1	99'156	0.1
2.9 Charges Promotion des athlètes				
Contributions ordinaires aux athlètes via la Fondation de l'Aide Sportive Suisse	4'713'820	2.1	5'509'104	3.2
Contributions d'urgence versées aux athlètes via la Fondation de l'Aide Sportive Suisse	245'000	0.1	475'000	0.3
Contributions de sponsors aux titulaires de Cards	523'249	0.2	476'957	0.3
Primes au succès CE/CM aux athlètes via la fédération	436'821	0.2	90'499	0.1
Tous les Talents à Tenero	393'921	0.2	141'112	0.1
Contributions Solidarité Olympique aux athlètes soutenus	72'000	0.0	66'000	0.0
Total	6'384'811	2.8	6'758'672	4.0
2.10 Charges Examens d'entraîneurs				
Examens d'entraîneurs (entraîneur professionnel/entraîneur diplômé)	347'176	0.2	293'052	0.2
Total	347'176	0.2	293'052	0.2
2.11 Charges Lutte contre le dopage				
Antidoping Suisse	1'904'000	0.8	1'904'000	1.1
Service de signalement manquements à l'éthique	147'541	0.1	-	-
Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	95'179	0.0	90'722	0.1
Total	2'146'720	0.9	1'994'722	1.2
2.12 Charges Programmes				
« cool & clean »	1'805'444	0.8	2'573'975	1.5
Total	1'805'444	0.8	2'573'975	1.5
2.13 Aides financières COVID-19				
Contributions aux membres (fédérations sportives nationales/organisations partenaire	149'347'615	65.9	95'484'722	56.0
Contribution pour charge supplémentaire Swiss Olympic	282'143	0.1	222'412	0.1
Contribution pour charge supplémentaire demandes de révision et décomptes	268'558	0.1	992'866	0.6
Total	149'898'316	66.1	96'700'000	56.7
Total	226'694'322	100	170'446'788	100

Les contributions versées aux fédérations sportives nationales et aux organisations partenaires correspondent aux montants fixés par les conventions de prestations. Les contributions versées à l'Office fédéral du sport correspondent également au mandat de prestations. Au vu du report à l'année suivante des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, la charge pour les missions comprend les coûts de participation d'un montant de CHF 3,4 millions ainsi que les coûts de préparation pour les Jeux Olympiques de Beijing 2022 à hauteur de 0,1 million. Sur décision du Conseil exécutif, CHF 1,475 million ont été versés en 2020 à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse comme aide d'urgence aux athlètes.

2.14 Charges de personnel	Comptes 2021	%	Comptes 2020	%
Charges salariales	6'582'476	76.7	6'043'251	81.2
Indemnités Externes	76'321	0.9	26'170	0.4
Prestations des assurances sociales	-46'073	-0.5	-43'274	-0.6
Variation des provisions pour congés et travail supplémentaire	219'140	2.6	-137'800	-1.9
Charges d'assurance sociale	1'269'790	14.8	1'300'606	17.5
Autres charges de personnel	480'994	5.6	255'431	3.4
Total	8'582'648	100	7'444'383	100

Les charges salariales des collaborateurs du programme « cool and clean » s'élevant à CHF 0,49 million (année précédente : 0,68 million) sont inscrites au poste des charges Programmes sous « Contributions et donations versées »

Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle / Total des collaborateurs	2021		2020	
Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle	65.95		61.75	
Nombre de collaborateurs Swiss Olympic	31.12.2021		31.12.2020	
Collaborateurs et collaboratrices fixes	71		65	
Collaborateurs et collaboratrices de projet	4		4	
Stagiaires	1		1	
Apprenti et apprenties	4		4	
Total des collaborateurs	80		74	

Engagements envers des institutions de prévoyance	31.12.2021		31.12.2020	
Caisse de pension de la Confédération PUBLICA				
Cotisations ordinaires pour le mois de décembre	95'412		92'813	
Frais d'administration pour le 4e trimestre	4'300		4'300	
Total	99'712		97'113	

Utilité économique / engagement économique et charges de prévoyance

	Wirtschaftlicher Anteil der Organisation	31.12.2021	31.12.2020	Veränderung zum VJ bzw. erfolgswirksam im GJ	Auf die Periode abgegrenzte Beiträge	Vorsorgeaufwand im Personalaufwand	31.12.2021	31.12.2020
Vorsorgepläne ohne Über-/ Unterdeckungen	0	0	0	0	697'317	697'317	664'310	
Total	0	0	0	0	697'317	697'317	664'310	

Aucune utilité ou engagement économique résultant de l'institution de prévoyance en faveur du personnel ne peut être inscrit au bilan. Il n'existe aucune réserve de cotisation de l'employeur.

2.15 Dépenses en matériel	Comptes 2021	%	Comptes 2020	%
Locaux	388'757	8.5	418'371	9.2
Maintenance, réparations, remplacements	127'956	2.8	103'728	2.3
Véhicules et transport	193'636	4.2	205'900	4.5
Assurances de choses, taxes, redevances	13'034	0.3	17'432	0.4
Activités de conseil	59'633	1.3	878'581	19.3
Charges administratives	141'586	3.1	224'664	4.9
Informatique	1'674'194	36.4	1'302'007	28.6
Publicité	1'749'265	38.0	956'055	21.0
Einkauf IT-Material	-	-	-	-
Einkauf Sportmed. Artikel	-	-	-	-
Réduction de l'impôt préalable (subventions)	250'718	5.5	451'791	9.9
Total	4'598'780	100	4'558'529	100

Les frais des activités de conseil ont augmenté en 2020 de CHF 0,8 million en raison des dépenses consenties pour le projet Blended Learning.

Les charges publicitaires ont augmenté de CHF 0,7 million du fait de la hausse des dépenses affectées aux projets.

Les dépenses en matériel totales dédiées au programme « cool and clean », s'élevant à CHF 1,31 million (2020 : CHF 1,89 million), sont comptabilisées sous « Contributions et donations versées » sous le poste Charges Programmes « cool and clean ».

2.16 Amortissements	Comptes 2021	%	Comptes 2020	%
Wertberichtigung Finanzanlagen				
Darlehen Sportmuseum Schweiz in Liquidation	-	-	-	-
Total Wertberichtigung Finanzanlagen	-	-	-	-
Amortissements immobilisations corporelles				
Mobilier et équipements	24'872	24.3	23'730	11.5
Matériel informatique	35'622	34.8	37'766	18.3
Total des amortissements immobilisations corporelles	60'494	59.1	61'496	29.7
Amortissements valeurs immatérielles				
Base de données	40'350	39.4	130'852	63.3
Logiciels	1'450	1.4	14'452	7.0
Total des amortissements valeurs immatérielles	41'800	40.9	145'304	70.3
Total	102'293	100	206'800	100

2.17 Résultat financier	Comptes 2021	%	Comptes 2020	%
Produit financier				
Produits d'avoirs en banques et de placements financiers	446'696	19.1	475'142	85.8
Produits de prêts	19'200	0.8	19'200	3.5
Gains de change réalisés de placements financiers	30'518	1.3	132	0.0
Gains de change non réalisés de placements financiers	2'152'551	92.1	967'025	174.6
Total du produit financier	2'648'964	113.4	1'461'499	263.9
Charges financières				
Taux/frais bancaires, droits de garde	-294'179	-12.6	-237'044	-42.8
Pertes de change réalisées de placements financiers	-13'705	-0.6	-11	-0.0
Pertes de change non réalisées de placements financiers	-4'669	-0.2	-670'542	-121.1
Total des charges financières	-312'552	-13.4	-907'597	-163.9
Résultat financier	2'336'413	100.0	553'901	100.0

Justificatif du résultat financier des placements financiers à long terme dans le capital lié :

Résultat financier du capital lié				
Produit financier				
Produits d'avoirs en banques et de placements financiers	353'404	15.1	393'536	71.0
Gains de change réalisés de placements financiers	-	-	-	-
Gains de change non réalisés de placements financiers	1'694'024	72.5	835'885	150.9
Total du produit financier	2'047'427	87.6	1'229'420	222.0
Charges financières				
Taux/frais bancaires, droits de garde	-122'290	-5.2	-117'615	-21.2
Pertes de change réalisées de placements financiers	-	-	-	-
Pertes de change non réalisées de placements financiers	-4'669	-0.2	-554'763	-100.2
Total des charges financières	-126'958	-5.4	-672'378	-121.4
Total du résultat financier du capital lié	1'920'469	82.2	557'042	100.6

Le résultat financier est affecté au capital lié (modèle de promotion des fédérations).

2.18 Résultat extraordinaire	Comptes 2021	%	Comptes 2020	%
Produit extraordinaire				
Autre produit extraordinaire	2'466'811	-	912'056	-
Total du produit extraordinaire	2'466'811	-	912'056	-
Charges extraordinaires				
Autres charges extraordinaires	-	-	-	-
Total des charges extraordinaires	-	-	-	-
Total	2'466'811	-	912'056	-

E) Autres données

Charges administratives, publicitaires et de levée de fonds (charges de personnel incluses) et méthode utilisée

La structure conforme à la méthode de l'affectation des charges par fonction selon RPC 21/12 permet d'établir le tableau suivant :

Charges d'exploitation	Comptes 2021	%	Comptes 2020	%
Charges liées aux projets et aux services				
Contributions et donations versées	224'888'878		167'872'813	
Charges de personnel	4'813'434		4'082'815	
Dépenses en matériel	1'314'114		1'892'907	
Amortissements	-		-	
Total des charges liées aux projets et aux services	231'016'426	96.3	173'848'535	95.2
Chargées liées à la levée de fonds et à la publicité générale				
Contributions et donations versées	-		-	
Charges de personnel	1'339'469		1'392'171	
Dépenses en matériel	1'749'265		956'055	
Amortissements	-		-	
Total des chargées liées à la levée de fonds et à la publicité générale	3'088'734	1.3	2'348'225	1.3
Charges administratives				
Contributions et donations versées	-		-	
Charges de personnel	2'921'075		2'650'465	
Dépenses en matériel	2'849'515		3'602'474	
Amortissements	102'293		206'800	
Total des charges administratives	5'872'883	2.4	6'459'739	3.5
Total	239'978'043	100.0	182'656'500	100.0

La présentation des charges d'exploitation selon la méthode des coûts liés au chiffre d'affaires est faite d'après la comptabilité par secteurs.

Sous Charges liées aux projets et aux services sont inscrites toutes les dépenses apportant une contribution directe au but de l'organisation.

La rubrique Total des chargées liées à la levée de fonds et à la publicité générale comprend les dépenses liées à la communication, aux médias et au sponsoring.

Sous Charges administratives sont inscrites les dépenses effectuées en faveur de l'ensemble de l'organisation.

Engagements hors bilan

Modèle de promotion des fédérations

L'affectation des contributions versées aux membres (fédérations sportives nationales et organisations partenaires) a lieu sur quatre ans et la mise en œuvre des objectifs définis ainsi que l'utilisation appropriée des fonds est vérifiée chaque année.

Swiss Olympic a conclu à cet effet des conventions de prestations individuelles avec ses membres pour les périodes 2019-2022 (sports d'hiver) et 2021-2024 (sports d'été et organisations partenaires). Durant l'exercice sous revue,

CHF 62,9 millions (2020 : CHF 58,5 millions) ont été imputés au financement des fédérations sportives et des organisations partenaires.

Les donations reçues sans contrepartie sous forme de matériel, de services et de bénévolat	2021		2020	
de la part des sponsors	2'070'856		1'096'654	
en % des recettes provenant du sponsoring	64.38		32.88	

Dans le cadre du partenariat avec les sponsors, une grande partie des prestations de sponsoring sont fournies par les partenaires sous forme de matériel et services.

Swiss Olympic a reçu des prestations en nature sous forme d'équipement, voyages, transport, services, véhicules et boissons.

Le bénévolat

Tous les collaborateurs et collaboratrices de Swiss Olympic Association fournissent un travail rémunéré. Près de la moitié des collaborateurs et collaboratrices s'engagent bénévolement au sein d'un club de sport.

Organe de révision

BDO SA, succursale de Berne, début du mandat : 01.01.2018, mandaté jusqu'au 31.12.2021

Thomas Bigler, responsable du mandat depuis 2018 / Fabian Mollet, responsable révision depuis 2019

Honoraires de l'organe de révision	2021		2020	
Total des services facturés par BDO SA				
Service de révision	18'524		19'332	
Autres services	236'671		681'617	
Total	255'195		700'949	

Au cours de l'année sous revue, d'importantes dépenses supplémentaires ont été générées dans le cadre de l'examen des demandes pour des fonds fédéraux COVID-19. Elles ont été couvertes par la participation de Swiss Olympic aux mesures de stabilisation pour le sport.

Montant total des indemnités versées au Conseil exécutif / au Comité de direction	2021	2020
Total des indemnités versées aux Conseil exécutif et au Comité de direction		
Conseil exécutif (membres de l'organe supérieur de direction)	350'600	297'200
Comité de direction (membres de la Direction)	1'187'585	1'193'656
Total	1'538'185	1'490'856

Les indemnités versées au Conseil exécutif s'orientent en fonction du règlement en vigueur « Règlement relatif aux indemnités et aux frais des membres du Conseil exécutif de Swiss Olympic » modifié pour la dernière fois en janvier 2018.
L'administration fiscale du Canton de Berne a approuvé ce règlement en juillet 2018.

Membres du Conseil exécutif

Nom/prénom	Fonction	Durée du mandat
Jürg Stahl	Président	-31.12.2024
Ruth Wipfli Steinegger	Vice-président	-31.12.2024
Sergei Aschwanden	Membre CE	-31.12.2024
Daniel Bareiss	Membre CE	-31.12.2024
Pascal Jenny	Membre CE	-31.12.2024
Mike Kurt	Membre CE	-31.12.2024
Barbara Moosmann	Membre CE	-31.12.2024
Claude-Alain Schmidhalter	Membre CE	-31.12.2024
Nora Willi	Membre CE	-31.12.2024
Urs Winkler	Membre CE	-31.12.2024
Matthias Kyburz	Membre CE	-31.12.2024
Martina van Berkel	Membre CE	-31.12.2021
Bernhard Koch	Membre CE	-31.12.2024
Matthias Remund	Membre CE	-31.12.2024
René Fasel	Membre CE/CIO	-31.12.2021
Gianni Infantino	Membre CE/CIO	analogue CIO
Denis Oswald	Membre CE/CIO	analogue CIO

Membres de la Direction

Nom/prénom	Fonction	Depuis
Schnegg Roger	Directeur	15.01.2012
Hollenstein Cornel	Vice-directeur	01.08.2003
von Gunten Fredi	Responsable Gestion de fédération	01.09.2018
David Egli	Responsable Sport	01.02.2016
Schumacher Marc	Responsable Marketing & Commun	01.06.2017
Stöckli Ralph	Responsable Missions olympiques	01.01.2011

Transactions avec les personnes et organisations proches

On entend par personnes et organisations proches les membres du Conseil exécutif et du Comité de direction ainsi que la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et la Fondation de la Maison du Sport. Les créances et les engagements éventuels issus de ces transactions doivent être indiqués sous les postes du bilan correspondants

Chiffres d'affaires réalisés auprès de personnes et organisations proches	2021	2020
la Fondation de l'Aide Sportive Suisse	127'026	116'611
Fondation de la Maison du Sport	28'571	47'473
Total	155'597	164'085

Swiss Olympic fournit des prestations de comptabilité et de gestion du personnel à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et à la Fondation de la Maison du Sport.

Charges vis-à-vis de personnes et organisations proches	2021	2020
la Fondation de l'Aide Sportive Suisse	4'970'830	5'988'097
Fondation de la Maison du Sport	652'735	586'301
Total	5'623'564	6'574'397

Swiss Olympic verse à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse sa part de la contribution de la Société du Sport-Toto. Sur décision du Conseil exécutif, CHF 1,475 million ont été versés en 2020 à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse comme aide d'urgence aux athlètes.
Les locaux du Secrétariat général sont loués à la Fondation de la Maison du Sport.

Autres informations

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 ont été prises en considération dans les comptes annuels 2021 de Swiss Olympic Association, si les critères de comptabilisation correspondants étaient disponibles à la date du bilan. Le Conseil exécutif et le Comité de direction de Swiss Olympic Association suivent l'évolution de la situation et prendront les mesures nécessaires. Au moment de l'approbation des présents comptes annuels, il n'est pas encore possible d'évaluer de manière fiable les conséquences financières et économiques directes et indirectes de cette pandémie sur Swiss Olympic Association. Abstraction faite des conséquences d'une période de récession grave plus longue, la capacité de Swiss Olympic Association à poursuivre ses activités ne peut être considérée comme menacée au sens de l'art. 958a, al. 2, CO.

Evénements importants postérieurs à la date de clôture du bilan

Remboursement des aides financières COVID-19 :

Avant la date de clôture des présents comptes annuels (14 avril 2022), nous avons pris acte que certaines fédérations membres allaient rendre à Swiss Olympic les contributions issues des aides financières COVID-19. Ces moyens seront intégralement restitués à l'Office fédéral du sport (OFSP).

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

A la Conférence sur la direction de fédération de Swiss Olympic Association, Ittigen

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Swiss Olympic Association, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe (pages 2 - 16) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Responsabilité du conseil exécutif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil exécutif. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité central est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément selon la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a, al. 1 ch 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité central.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 14 avril 2022

Thomas Bigler

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Fabian Mollet

Expert-réviseur agréé

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
CH-3063 Ittigen près de Berne

T +41 31 359 71 11
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

Main National Partners



Premium Partners

